

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge

**Band:** - (1992)

**Rubrik:** Organisation et archives

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ORGANISATION ET ARCHIVES

Les unités Organisation et conseil, d'une part, et Archives, d'autre part, sont directement rattachées à la Direction générale.

## Organisation et conseil

Cette unité suit les besoins engendrés par les défis auxquels l'institution doit faire face dans son travail quotidien. Elle coordonne la recherche de solutions visant à une plus grande efficacité, tout en maintenant à leur niveau le plus bas les coûts de fonctionnement. Il peut s'agir autant d'organisation et de conseil en management, que de conception de nouveaux outils informatiques. Ses interventions s'appuient sur des méthodes de travail participatives, au travers d'équipes de projet constituées avec les utilisateurs, et sur une conduite rigoureuse des projets.

L'année 1992 a vu le démarrage de divers projets, en particulier dans les domaines de la gestion des transports de marchandises pour les actions d'assistance, de la communication, et de la gestion administrative (assurances). Elle a également permis d'aboutir à un inventaire des différents besoins et à leur planification selon les priorités des unités.

La mise en place de banques de données documentaires a débuté en 1988; 1992 a représenté l'achèvement de la phase de conception et de réalisation générale. Les outils de travail et de recherche créés ont été remis entre les mains de

leurs utilisateurs, en particulier dans les domaines du droit international humanitaire, de la doctrine du CICR, de la gestion de la bibliothèque, des documents audiovisuels et de la documentation publique produite par le CICR.

## Archives

En 1990, le CICR s'est doté d'une politique d'archivage qui, depuis lors, dirige les activités de la division des Archives, tant en matière de gestion de la correspondance qu'en matière de gestion des dossiers d'archives.

### Sur un plan statistique:

- Le mouvement total de la correspondance siège (990 000 échanges) reste constant par rapport à 1991.
- L'accroissement des fonds d'archives a totalisé 270 mètres linéaires (ml.), soit: 124 ml. de dossiers établis par la chancellerie centrale et 146 ml. par versement d'archives décentralisées du siège et du terrain.
- Au 31 décembre 1992, les fonds conservés aux archives du CICR représentaient 3 697 ml.; ils ont augmenté de 7,9% par rapport à 1991.
- 60 demandes de recherches de caractère historique, provenant de personnes ou d'organismes extérieurs au CICR, ont été traitées.